

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 4 février 2021

Présidence de M. Jonas Kocher

## *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 77-2020 de la Municipalité du 26 octobre 2020,  
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**APPROUVE** la réponse de la Municipalité au postulat Philippe Anhorn intitulé « Pour le recensement et la protection des arbres remarquables et zones de nature en ville d'ici à l'adoption du futur PGA ».

Ainsi délibéré en séance du 4 février 2021


Le Président



Jonas Kocher



La Secrétaire



Yvette Charlet